**L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**27ème Session**

**TUNISIE**

**Intervention de la TURQUIE**

Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation tunisienne pour sa présentation et pour son rapport national compréhensif.

Nous saluons la démarche participative adoptée à nouveau dans la préparation du rapport national en considération aujourd’hui.

La Tunisie possède une expérience remarquable dans le domaine de la concertation avec les organisations de la société civile notamment. Cela a constitué un facteur indéniable dans la réussite de la transition démocratique en Tunisie.

La Turquie soutient pleinement la Tunisie dans ses efforts afin de surmonter les défis rencontrés à ce stade de sa transition démocratique. Nous savons que ces défis sont autant au plan sécuritaires que socio-économiques.

La lutte contre le chômage structurel notamment des jeunes constitue l’un de ces défis et mentionné comme tel dans le rapport de la délégation tunisienne. Dans ce cadre, nous voudrions poser deux questions : quelles sont les mesures envisagées afin d’augmenter le nombre de centres de formation professionnelle, et, est-ce qu’un partenariat avec le secteur privé est envisagé dans ce domaine ?

Par ailleurs, nous notons avec satisfaction qu’un projet de loi organique relatif à l’élimination de la violence à l’égard des femmes a été soumis pour examen et adoption à l’Assemblée des représentants du peuple. Nous recommandons à la Tunisie de poursuivre ses efforts dans le domaine de la lutte contre la discrimination et la violence à l’égard des femmes.

La Turquie recommande aussi à la Tunisie de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Je vous remercie Monsieur le Président.